



Comment promouvoir la médiation dans le canton de Vaud ?

Soirée de réflexion

17 SEPTEMBRE 2020, DES 18H30

**Espace Dickens, Avenue Charles Dickens 4,
1006 Lausanne**

Ou par vidéoconférence si nécessaire

Sur inscription (voir page 4)

Motivation

La médiation connaît un développement réjouissant en Suisse. Depuis une vingtaine d'années, les institutions respectives se développent sur le plan national, régional et cantonal. Beaucoup d'associations suivent une approche thématique (médiation commerciale, familiale, voisinage, etc..) ou fonctionnelle (formation, intervision).

Dans certains cantons, des fédérations cantonales ayant des objectifs variés ont vu le jour pour la promotion de la médiation à l'échelle cantonale. Au vu du système fédéral Suisse et de son cadre juridique cantonal cela nous semble tout à fait adéquat. Toute une série de démarches peuvent se faire à ce niveau.

A titre d'exemple, récemment le grand conseil Vaudois adoptait la motion Raphaël Mahaim et consorts « médiation civile et assistance judiciaire : un couple qui peut faire bon ménage » afin d'étendre l'assistance juridique à la médiation. D'autres développements du même type peuvent être souhaitables. C'est la raison pour laquelle nous aimerions discuter d'une éventuelle démarche de promotion de la médiation sur le plan cantonal par les médiateurs/trices vaudois/es.

Objectif de la démarche

L'objectif d'une éventuelle démarche serait de promouvoir davantage la médiation dans le canton de Vaud et, par conséquent, œuvrer en faveur d'une sensibilisation accrue du public et des acteurs institutionnels afin d'élargir globalement le marché de la médiation. Une telle initiative ne devrait pas dupliquer les efforts existants, mais les compléter et les coordonner. Son rôle, à notre avis, serait notamment : regrouper les médiateurs/trices vaudois/es, et renforcer la communication, la sensibilisation et le plaidoyer politique.

Programme de la soirée

Le but de la soirée est de réunir les médiateurs/trices vaudois/es afin de discuter l'utilité d'une démarche de promotion de la médiation à l'échelle cantonale et le cas échéant d'en définir les prochaines étapes.

18h30 – 18h45	Ouverture, bienvenue
18h45 – 19h15	<p>Conférence</p> <p>Médiation civile et assistance judiciaire : Un couple qui peut faire bon ménage</p> <p>Par Raphaël Mahaim, député et avocat Questions/réponses du public</p>
19h15 – 20h00	<p>Table ronde</p> <p>Réunir les efforts en faveur de la médiation : quelques expériences cantonales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laure Clivaz Strehmel, Association Valaisanne de Médiation • Gérard Demierre, Association Médiation Fribourg • Anne Ryniker/Georges Gherardi, Fédération Genevoise MédiationS • Luc Wenger, MediaNE <p>Questions/réponses du public</p>
20h00 – 20h10	Pause
20h10 – 20h30	<p>Séance interactive</p> <p>Et pour le canton de Vaud ?</p> <p>Cette séance sert à évaluer l'intérêt des médiateurs/trices présents/es pour poursuivre une démarche pour le Canton de Vaud et définir, le cas échéant, ses contours et prochaines étapes.</p>

Inscription

Le délai d'inscription est 10 août 2020.

Pour vous inscrire, merci de suivre ce lien :

<https://doodle.com/poll/8ch7w2m42myva4bv>

N'hésitez pas à faire suivre cette invitation aux médiatrices et médiateurs vaudois intéressé/es.

Ces réflexions et l'organisation de la soirée vous sont proposés par :

Nathalie Herren, médiatrice, Concise (nathalie@armonibre.com)

Marc Froidevaux, médiateur et avocat, Clarens (mf@mediation-montreux.ch)

Pascal Gemperli, médiateur, Morges (gemperli@gemperli-mediation.ch)

Avec l'aimable soutien financier de : FSM, GPM, ASMF, Asméd-VD

Un chapeau sera disponible pour couvrir le solde,

le montant sera communiqué lors de l'événement.